



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le vendredi 28 février 2020

APPEL À LA VIGILANCE

Des personnes se présentent comme mandatées par le service des eaux de la mairie chez des Joviniens pour vérifier leurs branchements.

Or, ni la ville, ni son sous-traitant, la société Véolia, ne sont à l'origine de cette démarche.

La ville recommande la plus grande vigilance.

- Ne pas hésiter à demander à la personne qui se présente sa carte d'accréditation ;
- En cas de doute sur son identité, ne pas la laisser pénétrer dans son domicile ;
- Prévenir la police municipale (03 86 62 09 38) ou la gendarmerie (17).

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr